

14 MAI 1938

691

## 295

E 2300 Rom, Archiv-Nr. 38

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,  
au Chef du Département politique, G. Motta<sup>1</sup>*

R Relations italo-suisse

Rome, 14 mai 1938

Ainsi que je vous l'ai fait savoir hier par la voie la plus rapide, j'ai eu avec le Comte Ciano, Ministre des Affaires Etrangères, un entretien qui a porté presque exclusivement sur nos rapports italo-suisse, mais qui, malheureusement, n'avait pas un caractère réjouissant. Toujours très amicale, notre conversation a, cependant, été, par moments, d'une grande vivacité, les déclarations que le Ministre Ciano avait été chargé de me faire ayant naturellement appelé de ma part d'assez vives protestations.

Je m'étais proposé d'entretenir le Ministre des Affaires Etrangères de la question politique qui nous occupe avant tout – celle de la neutralité<sup>2</sup> –, pour passer ensuite à nos affaires courantes: nécessité absolue de développer le tourisme italien vers la Suisse; abrogation des mesures d'interdiction d'entrée frappant encore un certain nombre de compatriotes, en particulier Tessinois; questions de presse et éloignement du correspondant du «Bund»<sup>3</sup>; enfin, une série de problèmes touchant à la protection de nos intérêts en Ethiopie.

Dès le début de notre entretien, M. Ciano m'a dit qu'il devait me faire de la part de M. Mussolini une communication «pas très agréable». Le Chef du Gouvernement venait, en effet, de lui dire de me faire savoir qu'il «en avait assez de l'attitude de notre pays» (era stufo dell'atteggiamento della Svizzera). Vous pensez bien qu'en manifestant ma stupéfaction j'ai demandé des explications quant à cette étonnante affirmation. Je voudrais souligner que durant tout l'entretien qui suivait M. Ciano, tout en exécutant les instructions de son Chef, a fait preuve de compréhension et qu'il paraissait tout à fait disposé à prendre acte et à transmettre, en indiquant leur juste valeur, les arguments réfutant sa thèse que j'ai présentés. Les griefs formulés cette fois contre nous se résument comme suit:

1°) L'arrestation de deux irrédentistes en Suisse ou plutôt l'état d'arrestation *maintenu* à l'égard de deux irrédentistes dans le Tessin (l'Italie n'a évidemment le droit de parler que d'un d'eux, Dante Severin, l'autre, Garobbio, étant citoyen suisse, ce que le Comte Ciano paraissait être surpris d'apprendre!)<sup>4</sup>. J'ai eu confirmation du fait que des milieux intellectuels ont fait pression, par des canaux divers, sur le Chef du Gouvernement pour qu'il intervienne en faveur des personnages arrêtés et que certaines assurances d'intervention à

1. *Remarque manuscrite de Motta en tête du document*: Rapport très intéressant. En circulation. 16.5.38. M.

2. Cf. table méthodique I.1 et N° 301.

3. Cf. Nos 242, 246, 252.

4. Cf. table méthodique II.14.4.

Berne paraissent avoir été données à ces groupements, après tout point négligeables.

J'ai saisi cette occasion pour faire une attaque à fond contre l'œuvre des irrédentistes, en soulignant que Dante Severin était l'auteur d'une contribution pernicieuse au «Notiziario Alpino» – dont j'ai placé un exemplaire sous les yeux du Comte Ciano –, tandis que Garobbio était pour nous un traître de l'espèce de Colombi<sup>5</sup>. Néanmoins, ai-je indiqué, sur la base de vos renseignements écrits, le Gouvernement fédéral, de son propre chef, ne veut pas donner trop d'importance à des égarés individuels. J'ai reconnu, d'autre part, une fois de plus – et il est juste de le souligner – que le Comte Ciano lui-même avait fait plus au cours des deux dernières années que qui que ce soit d'autre en Italie pour enrayer l'action des irrédentistes. M. Ciano paraissait très sensible à cette constatation, qui correspond à mon véritable sentiment. J'ai conclu en disant que je comptais sur son amicale influence pour mettre définitivement fin à cette œuvre d'infiltration dangereuse.

2°) Le Chef du Gouvernement avait été mis de mauvaise humeur par une série de télégrammes agités et exagérés de la Légation d'Italie à Berne et du Consul Général Della Croce à Lugano, sur des prétendues menaces proférées à l'égard des participants italiens au «Giro d'Italia». «Toute l'Italie sera indignée si un incident arrivait», disait le Comte Ciano, «et nous devrions laisser libre cours à cette indignation légitime».

Sur ce point, j'ai promis de me renseigner, tout en ajoutant que les nouvelles parvenues de Suisse au Palais Chigi paraissaient être bien exagérées comme, malheureusement, j'avais dû déjà en faire l'expérience à plusieurs reprises... Il est évident que la Légation d'Italie à Berne m'en voudra de ces réflexions, qui parviendront sans doute à sa connaissance. Mais il était *indispensable* de les émettre. Aussi suis-je de l'avis – si vous me permettez une suggestion – qu'il serait indiqué de dire aussi à Berne à M. Tamaro que des «faits de chronique» ne doivent pas être grossis si nous ne voulons pas jouer dangereusement avec nos bonnes relations.

3°) Enfin, m'a dit le Comte Ciano, le Chef du Gouvernement est toujours exaspéré par la presse suisse qui, selon lui, se livrerait à des «continue punzecchiature». Comme bien vous pensez, j'ai développé avec vivacité tous les arguments déjà indiqués qui réfutent cette thèse injuste, en demandant instamment à nouveau que le service de renseignements de presse concernant la Suisse soit réformé dans un esprit équitable.

Avec un de ses mouvements extrêmement sympathiques, le Comte Ciano m'a dit alors: «C'est uniquement en raison de ce que vous m'avez amicalement dit à ce sujet que j'ai décidé d'envoyer un attaché de presse à Berne; il y ira prochainement, malgré certains retards administratifs qui se sont produits.»

Au début de l'entretien, le Comte Ciano m'avait dit que le Chef du Gouvernement, qui se sentait profondément blessé dans ses sentiments d'amitié pour la Suisse manifestés tant de fois dans des discours importants, par le manque de réciprocité constaté dans notre pays, ainsi que par «l'attitude peu sympa-

5. Cf. DDS 9, Nos 200, 207; DDS 10, Nos 123, 129, 145, 154; DDS 11, table méthodique II.15.3.

14 MAI 1938

693

thique» qu'il reprochait à certains de nos milieux, pensait à rendre publics «in una non lontana occasione» ces sentiments. L'allusion au discours de Gênes était évidente. Aussi ai-je dû avec une insistance particulière convaincre M. Ciano de ne pas attribuer trop de créance à des rapports unilatéraux et d'user même de son influence auprès du Chef du Gouvernement pour qu'aucun jugement fâcheux et injuste à notre égard ne fût exprimé. Je vous ai fait savoir par télégramme que je savais pouvoir compter sur la compréhension et la force de persuasion du Ministre des Affaires Etrangères<sup>6</sup>.

A la suite des renseignements téléphoniques que M. le Ministre Frölicher a bien voulu nous donner, j'ai rédigé le billet personnel ci-joint<sup>7</sup>, à l'intention du Comte Ciano ou en réalité du Chef du Gouvernement. Vous verrez que cette pièce aussi – que vu la nécessité d'une action rapide je n'ai pas pu vous soumettre – est conçue dans un style peu «diplomatique» et plutôt vif. Le Comte Ciano étant déjà parti hier pour s'embarquer à Gaeta avec son beau-père, j'ai dû prier hier soir le Cabinet d'en faire parvenir le texte d'urgence soit par téléphone, soit par envoi à Gênes.

Je vous renseigne à part sur les parties de notre conversation qui avaient trait à des affaires courantes ainsi qu'au problème de la neutralité.

*P.S.* Le discours que M. Mussolini vient de prononcer à Gênes n'a contenu aucune allusion à la Suisse. Il convient, dans les circonstances, de nous en réjouir. Mais cela ne peut nous empêcher de regarder en face les causes d'un malentendu qu'il faut éliminer. Ruegger.

## ANNEXE

*Le Ministre de Suisse à Rome,*

*P. Ruegger, au Ministre des Affaires étrangères d'Italie, G. Ciano*

*Copie*

*L*

*Roma, 13 maggio 1938*

Per far seguito al nostro colloquio di jeri, sono già in grado di darLe qualche informazione che La interesserà.

1. *Giro d'Italia* – L'allarme di cui Ella mi parlò, è, come subito pensai, esagerato e nato da un fatto di cronaca senza alcuna importanza (È per questo che jeri io non ne sapevo nulla). La squadra svizzera alla gara di calcio Svizzera-Portogallo essendo stata fischiata da alcuni individui a Milano (per non aver fatto il saluto romano), altri individui in Svizzera avrebbero proferito qualche parola di minaccia in vista del «Giro». – Nonostante la lievità alla quale fortunatamente si riduce la faccenda, il Signor Consigliere Federale Motta ha voluto telefonare *personalmente* al Consigliere di Stato del Canton Ticino, Capo della Polizia, il quale gli assicurò che tutte le misure erano state prese onde allontanare qualsiasi complicazione. Sono ben lieto di darLe questa notizia che ci tranquillizza.

6. *Remarque manuscrite de Motta en marge de cette phrase: Très bien!*

7. *Reproduit en annexe.*

2. *Irredentisti*. – Il ben noto Dante Severin, suddito italiano circa la pericolosa attività del quale ebbi purtroppo jeri il dovere di darLe una nuova prova molto incresciosa – è stato rimesso in libertà.

Il cittadino svizzero Garobbio – che continua l'opera traditrice del Colombi – è tuttora in arresto. È ora accertato ch'egli fu l'autore d'un ignobile manifesto – del resto un falso – diffuso alla vigilia della votazione sulla lingua ladina in Svizzera e che provocò grande sdegno in tutto il paese – libello che da solo costituì un vero attentato alla fiducia reciproca alla base dei rapporti italo-svizzeri. In ogni modo la sua pena sarà stata lieve.

Le ho già detto, cara Eccellenza, quanto Le siamo grati per la Sua opera tenace e così apprezzata onde mettere fine a dannose correnti ostili.

3. *Stampa*. – La leggenda diffusasi che la stampa seria svizzera sia poco simpatica al riguardo dell'Italia deve essere sfatata. Senza ripetere ciò che Le dissi jeri, vorrei proprio essere convinto che tutti gli articoli favorevolissimi all'Italia sono resi noti qui. Non parlo per ragioni conosciute dal Duce e da Lei – della stampa di sinistra, avversa al Consiglio Federale stesso. Ma inquanto alla grande stampa dell'intero paese, può essere dimostrato che *nessun* altro Stato a stampa non controllata conta giornali più favorevoli all'Italia del mio.

La prego, Eccellenza e caro Amico, di fare presente quanto sopra al Duce che, ne ho piena fiducia, non ammetterà che qualche fatto isolato di singoli possa menomamente intaccare l'amicizia dei due Paesi, dimostrata da ambo le parti e, dalla Svizzera, con fatti recenti.